



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 23 octobre 2012*

Agenda

Mardi 23 octobre

Séance de rentrée des Cinq Académies sur le thème de « *La transparence* ».

Jean-Claude TRICHET, délégué de l'Académie : « *Transparence et démocratie* ».

Lundi 29 octobre

-15h : **Sebastian VEG**, directeur du Centre français d'études chinoises à Hong Kong : « *Le questionnement du monde littéraire chinois d'aujourd'hui* ».

Lundi 5 novembre

-9h15 : Entretiens académiques « *Relecture de Paix et guerre entre les nations 50 ans après* », présentés par **Georges-Henri SOUTOU** (section Histoire et Géographie).

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h : **Bernard ROUGIER**, directeur du CEDEJ au Caire : « *Sens et puissance du salafisme dans le monde arabe* ».

-Comité secret.

Lundi 12 novembre

-15h : **Annie MONTAUT**, professeur à l'INALCO : « *L'imaginaire de la littérature indienne actuelle* ».

-17h : Réunion du Bureau et des représentants des sections en vue de l'élection d'un membre associé étranger.

Lundi 19 novembre

-15h : Séance solennelle annuelle de l'Académie sous la Coupole.

Mardi 20 novembre

-10h30 : Accueil sous la Coupole de S.M. Juan Carlos 1^{er}, roi d'Espagne, membre associé étranger de l'Académie.

Lundi 26 novembre

-12h30 : réunion de la section Histoire et Géographie.

-15h : **Jean TIROLE** : Lecture de la *Notice sur la vie et les travaux de Maurice Allais*.

-Comité secret.

Intervention à l'Académie du Ministre du Redressement productif

À l'instigation d'**Yvon Gattaz**, président de la section Économie politique, statistique et finances, des Entretiens académiques sur le thème de « l'industrie manufacturière en France » se sont tenus le lundi 22 octobre dans la Grande salle des séances.

Après un mot d'accueil de **Marianne Bastid-Bruguière**, présidente de l'Académie, Yvon Gattaz a dressé en quelques chiffres alarmants le bilan de l'industrie manufacturière française. Avant que ne s'expriment ensuite successivement **Pierre Gattaz**, **Louis Gallois**, **Anne Lauvergeon**, **Xavier Fontanet**, **Christian Saint-Étienne** et **Jean-Louis Beffa**, le ministre du Redressement productif, **Arnaud Montebourg**, a fait une longue intervention pour présenter à la fois son analyse de la situation présente et les choix qui lui paraissent devoir être faits en faveur du redressement de l'industrie manufacturière et donc de l'économie de la France.

Après avoir souligné son « *attachement à ce que l'Académie peut penser et dire* » et après avoir déploré que les travaux de l'Académie n'aient pas tout le retentissement qu'ils méritent, le ministre a indiqué que « *la question industrielle est une question centrale, car un pays qui ne produit pas est un pays qui est dans la main des pays qui produisent* ». Confiant dans les possibilités de redressement industriel de la France, il a rappelé que « *les grandes nations ont toujours utilisé la politique pour redresser l'économie* ». « *La France* », a-t-il dit, « *doit retrouver le chemin des grandes nations mercantilistes, celles qui considèrent que la production est une priorité nationale* ».

Dans cet esprit, il a prôné pour la France un « *modèle patriotique, fondé sur l'estime de soi* » et différent du modèle libéral anglo-saxon qui donne à la finance la primauté sur la production. Il a ainsi vanté la création de la BPI, qui permettra aux entreprises d'échapper à la dictature de la finance et de donner la pleine mesure de leur esprit d'innovation. Mais le redressement productif nécessite aussi « *une union patriotique entre l'État, les collectivités locales et le secteur privé* ».

Évoquant l'Europe, le ministre a déploré que l'U.E. impose aux entreprises des règles qui grèvent lourdement leur compétitivité sans qu'aucune contrepartie ne soit exigée des pays qui exportent vers Europe, lesquels accèdent librement au marché européen tout en se prémunissant des importations européennes par des mesures protectionnistes. Bien que faisant preuve de volontarisme industriel, il n'a cependant pas dissimulé la difficulté qu'il y a à financer la compétitivité, tout allègement des charges des entreprises pour une amélioration de l'offre devant être compensée par des prélèvements supplémentaires sur les consommateurs, ce qui entraînerait une baisse de la demande.

Séance du lundi 22 octobre

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 15 octobre, le président de l'Académie, **Marianne Bastid-Bruguière**, a passé la parole à ses confrères **Yvon Gattaz**, président de la section Économie politique, statistique et finances, et **Bertrand Collomb**, vice-président de l'Académie et membre de la section Économie politique, statistique et finances, qui ont présenté une synthèse des Entretiens de la matinée consacrés à l'industrie manufacturière en France.

À l'issue de leur communication, **Yvon Gattaz** et **Bertrand Collomb** ont répondu aux questions que leur ont posées **Jean Baechler**, **Michel Pébereau**, **Jean-Claude Trichet**, **Emmanuel Le Roy Ladurie**, **Georges-Henri Soutou**, **Marcel Boiteux** et **Jean-David Levitte**.

Honneurs et distinctions

- Le samedi 20 octobre, à Rome, **Rémi Brague** a reçu des mains du Pape **Benoît XVI**, membre associé étranger de l'Académie, le Prix Ratzinger, décerné pour la deuxième fois. Il le partage avec le P. Brian Daley, s.j. (Université Notre-Dame, South Bend, Indiana).

Le juriste est-il géographe, architecte ou paysagiste ?

- Dans le cadre du 23^e Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges (FIG), qu'elle présidait, du 12 au 15 octobre (thème « Les facettes du paysage »), **Mireille Delmas-Marty** a prononcé un discours intitulé « Le juriste est-il géographe, architecte ou paysagiste ? ». Filant la métaphore, elle a tout d'abord déclaré que le juriste, qui ne se contente pas d'habiter des palais (de Justice), mais qui pose des fondations (sous la forme de droits fondamentaux), qui élève les piliers que sont la loi, le juge, le principe de légalité, la garantie judiciaire..., voire qui rêve de bâtir des pyramides de normes, évoque au premier abord davantage l'architecte que le paysagiste. Mais, a-t-elle ajouté, dans sa relation au temps, le juriste se rapproche en fait du paysagiste. Citant Portalis selon qui « les codes des peuples se font avec le temps, mais à proprement parler on ne les fait pas », elle a souligné que, tout comme un jardin, le droit est une œuvre évolutive de longue haleine marquée par le jeu dynamique de binômes comme « humanisation/déshumanisation » ou encore « globalisation/fragmentation ». L'internationalisation du droit, a-t-elle poursuivi, suggère la métaphore du paysage, car elle substitue, ou surajoute, aux systèmes juridiques clos et fixes, symbolisés par des codes, des ensembles, ouverts et en expansion, marqués par l'extension de compétences nationales (extra territorialité), par la superposition de compétences supranationales (multi territorialité), par la circulation transnationale de flux dématérialisés (trans territorialité). À la différence de l'ordre pyramidal, de type hiérarchique, le droit contemporain relève aussi des interactions entre les différents niveaux normatifs que sont les niveaux national, européen et mondial. Constatant que le juriste devait sans doute être à la fois architecte et paysagiste, Mireille Delmas-Marty a conclu qu'il devait finalement toujours être aussi un peu géographe.

À noter

- Les jeudi 15 et vendredi 16 novembre sera organisé à la Fondation Singer-Polignac un colloque sur le thème « *La défense de l'Europe entre Alliance atlantique et Europe de la défense* ». **Gabriel de Broglie**, Chancelier de l'Institut, prononcera une allocution de bienvenue avant que **Georges-Henri Soutou** n'introduise la thématique du jour. **Gilbert Guillaume** présidera la première partie du colloque, **François d'Orcival** assurera la présidence de la deuxième partie et **Chantal Delsol** celle de la troisième, au cours de laquelle Georges-Henri Soutou traitera de « *La France, l'Allemagne et l'Europe-puissance : histoire et ambiguïtés d'un concept* ». **Jean-David Levitte** participera à la table ronde qui suivra, sous la présidence d'**Hélène Carrère d'Encausse**, Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Enfin, **Thierry de Montbrial** interviendra pour présenter « *Bilan et perspectives* ».

Dans la presse

- **Bertrand Collomb** : « La France veut-elle être une économie compétitive et attractive ? » dans *Le Figaro Magazine* du 7 septembre. Extrait : « *La conjoncture économique européenne et française n'est pas bonne. Mais les véritables problèmes de notre pays sont structurels : croissance excessive des dépenses publiques et perte de compétitivité, notamment par rapport aux autres pays européens. Des mesures conjoncturelles ne serviront à rien si les problèmes structurels ne sont pas traités. [...] Pour redresser la compétitivité des coûts de production, il faudra bien financer une part de la protection sociale par la TVA et la CSG. [...] Mais] les mesures fiscales envisagées ne peuvent aller à l'encontre des objectifs de compétitivité et d'attractivité de notre économie. Vouloir prélever davantage, en élargissant l'assiette de l'impôt sur les sociétés (IS), sur des entreprises qui, dans leur périmètre français, gagnent beaucoup moins d'argent que leurs concurrentes européennes, n'est pas raisonnable.* »

Groupe de travail

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 10 décembre, puis le lundi 25 mars à 16h30 en salle 4. Le lundi 10 décembre, le Professeur **Nicolas Gisin**, de l'Université de Genève, auteur d'une célèbre expérience dite de « *téléportation quantique* », fera, devant les membres du groupe réunis autour de Bernard d'Espagnat, une communication sur « l'incompatibilité entre la non-localité quantique et la relativité (même restreinte) ».